



Charte Douleur en EHPAD

1

Déterminer en équipe les outils

- d'auto-évaluation : EVA, EN, EVS
- d'hétéro-évaluation : ALGOPLUS

2

Evaluer systématiquement chaque Résident

- A l'entrée dans le service
- Chaque jour si douleur aiguë
- Au minimum une fois par jour si douleur ≥ 3 pour EN et EVA, ≥ 2 pour ALGOPLUS®

3

Tracer la douleur par le TILT

- Type de douleur
- Intensité
- Localisation
- Temporalité

Tracer la description de la douleur et les mots du résident

4

Informier

- L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire en charge du patient.

5

Contacter les personnes ressources selon les circonstances :

- L'U.E.T.D
- L'IDE du service douleur
- L'Equipe Mobile de Soins Palliatifs si fin de vie
- Consulter ENNOV

6

Auditer, enquêter à périodicité définie

- Evaluation spécifique des actions mises en place dans les services
- Suivi des utilisations de protocole institutionnel ou de service

EVALUATION DE LA DOULEUR AIGUE

Avec une Echelle Numérique (EN) ou une Echelle Visuelle Analogique (EVA) ou ALGOPLUS®

